

JANVIER 2016



n° 30
La lettre
de **Chantal GUITTET**

sommaire

- Edito 2
- Mes travaux parlementaires 3
- Mon action sur le territoire 4 à 6
- Mon agenda 6



Contenus interactifs



Vers une République numérique, plus protectrice de vos droits !



Chantal Guittet

28 rue du Général de Gaulle
29260 LESNEVEN

Tél. 02 98 00 99 81

Fax : 02 98 00 11 26

contact@chantalguittet29.fr

www.chantalguittet29.fr

COLLABORATEURS

■ Administration générale :

Christine Kermarec

■ Demandes individuelles

et institutionnelles :

Marion Maury Finetti

(syndicats, associations, collectivités).

■ Travaux législatifs à Paris :

Pauline Spinazze

Crédits photos :

© Assemblée Nationale 2015, UIP-2015.

Création, conception :

Le Piment Graphique - 02 98 27 16 88

www.lepimentgraphique.fr

Depuis la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, la déchéance de nationalité occupe largement tous les esprits. L'omniprésence de ce sujet et les divisions qu'il engendre, au sein des familles politiques, occultent les nombreux autres travaux législatifs.

C'est le cas du projet de loi pour une République numérique qui a été débattu puis voté à l'Assemblée Nationale en janvier. Ce texte propose d'accroître l'ouverture des données publiques, améliore l'accès au web tout en protégeant davantage les internautes.

Parmi les nombreuses mesures qui concernent notre quotidien :

LA CIRCULATION DES DONNÉES ET DU SAVOIR

Le texte introduit la notion de « données d'intérêt général ». Il permet l'accès aux données publiques des administrations. Ces informations seront librement réutilisables par des entreprises, des scientifiques, des particuliers.

Les publications, nées d'une activité de recherche financée principalement sur fonds publics, seront gratuitement accessibles en ligne au terme d'un délai plus court.

LA PROTECTION DES INDIVIDUS DANS LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Pour plus de « loyauté des plateformes », les moteurs de recherche, réseaux sociaux et places de marché devront rendre plus lisibles leurs conditions générales d'utilisation et leurs méthodes de référencement.

Des nouveaux droits sont créés :

- Droit à « la portabilité données », qui facilite le transfert des courriels et des fichiers stockés à distance vers un autre fournisseur.
- Droit à « la libre disposition des données ». C'est à dire le droit pour chacun de contrôler l'usage qui est fait de ses données à caractère personnel.
- « Droit à l'oubli » pour les mineurs qui pourront faire effacer des données personnelles.

■ Droit à la « Mort numérique » : toute personne, de son vivant, pourra organiser les conditions de conservation et de communication de ses données à caractère personnel après son décès.

■ Sanctions pénales du « Revenge porn », qui consiste à mettre en ligne des photos ou vidéos intimes sans le consentement des personnes concernées.



L'ACCÈS POUR TOUS AU NUMÉRIQUE

Des mesures sont prises pour permettre à tous de bénéficier de l'accès internet :

- Maintien de la connexion internet des personnes les plus démunies en cas d'impayé, « jusqu'à ce que le fonds de solidarité pour le logement ait statué sur la demande d'aide financière ».
- Interdiction pour un propriétaire ou un syndicat de copropriété de s'opposer à un raccordement à un réseau très haut débit en fibre optique à la demande d'un occupant.
- L'usage de la lettre recommandée électronique et des dons par SMS est favorisé.
- L'accès au numérique des personnes en situation de handicap est amélioré.
- L'utilisation des logiciels libres est encouragée.



MES TRAVAUX PARLEMENTAIRES



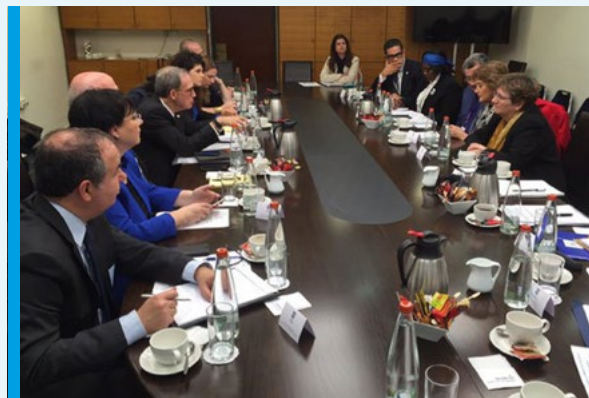
- **La loi sur la République numérique :** j'ai défendu des amendements pour l'utilisation des logiciels libres dans les administrations.
- **Le fonds européen d'aide aux plus démunis :** j'effectue une mission d'information pour établir le bilan de son utilisation après deux ans de mise en œuvre.
- Le projet de loi relatif à **la violation des embargos** et autres mesures restrictives.
- Le projet de loi visant à **renforcer la coopération en matière d'enquête judiciaire** entre la France et les États Unis.

UNE MISSION AU MOYEN-ORIENT : favoriser le dialogue

J'ai effectué une mission avec la présidente du comité du Moyen-Orient de l'Union interparlementaire (UIP), Madame Pascal Allende, à Jérusalem, Ramallah et Amann. L'objectif est de créer des liens et restaurer un dialogue, entre parlementaires de la région, par le biais des projets.

Nous avons rencontré les parlementaires israéliens et palestiniens, les organismes de l'ONU ainsi que les organisations de la société civile.

Nous avons discuté des projets de coopération régionale visant à promouvoir la paix et un climat de confiance. **Il a été décidé d'organiser un forum sur l'eau à Amann.** Cet événement permettra aux parlementaires de la région de réfléchir sur les enjeux du partage de la ressource de l'eau, sur les réponses envisageables par leurs gouvernements respectifs et sur la façon dont l'UIP peut accompagner ce travail efficacement.



CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

LE PARLEMENT DES ENFANTS : l'apprentissage de la démocratie

Depuis 1994, l'Assemblée nationale et le Ministère de l'éducation nationale organisent le Parlement des enfants. Tous les ans, **une classe de CM2 est sélectionnée** dans chacune des 577 circonscriptions pour participer à cette opération qui permet aux élèves de découvrir la fonction de législateur. Ils sont ainsi invités à rédiger, sous la direction de leurs enseignants, une proposition de loi sur un thème imposé, après une discussion en classe qui doit également leur apprendre le débat démocratique. **Cette année le sujet porte sur « Les enjeux du changement climatique ».**



■ Classe de CM2 du groupe scolaire Kergroas à Lannilis.

Nos député-e-s en herbe ont jusqu'au 16 mars pour rédiger et envoyer leur texte. Quatre propositions de loi seront ensuite sélectionnées par un jury national et mises en lignes sur le site du Parlement des enfants. Chaque classe votera alors via internet pour le projet qu'elle préfère. **La classe lauréate sera ensuite reçue à l'Assemblée nationale le 22 juin 2016.**



■ Avec les délégués de classe et le conseiller municipal jeune.

Cette année, c'est la classe de CM2 du groupe scolaire de Kergroas à Lannilis, qui a été sélectionnée. J'ai rencontré les élèves de Madame Quéméré pour échanger avec eux sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale : les rôles des députés, des différents groupes parlementaires, le travail en commissions, les allers retours des textes législatifs entre l'Assemblée et le Sénat, l'organisation des séances plénières puis le vote solennel des lois... Beaucoup de questions ont porté sur mon parcours, les motivations de mon engagement politique et sur l'emploi du temps et les activités d'une députée.

Un travail important attend maintenant ces jeunes législateurs : celui de rédiger une proposition de loi. Cette dernière doit en effet être claire, compréhensible par tous et contenir des objectifs atteignables et applicables.

J'ai rencontré également les élèves de **la classe de Madame Le Mao au Relecq-Kerhuon.** J'ai mesuré à quel point ces **jeunes citoyens étaient passionnés et motivés par ce travail d'apprentissage de la démocratie.**

LE GOUVERNEMENT a répondu à mes questions sur :



La sensibilisation nécessaire aux dangers de la conduite sous médicaments



La valorisation scolaire des séjours à l'étranger, en collège et lycée



Les difficultés d'accès aux soins en secteur rural, en particulier sur le transport des patients

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

J'AI RENCONTRÉ, sur le terrain avec mon équipe :

Des acteurs institutionnels

- Les membres du conseil des prud'hommes de Brest, lors de l'audience solennelle.
- La directrice de l'inspection académique, pour une réunion sur la carte scolaire.
- Le commandant de la base de Landivisiau et les élus des communes concernées, lors de la restitution de l'étude sur l'air.
- Les agriculteurs et les élus du canton de Plouescat, lors d'une réunion sur la crise de l'agriculture à Plounevez-Lochrist.
- Les équipes municipales de Saint-Divy et Plouédern lors de la visite de circonscription.



■ Avec l'équipe municipale de Saint-Divy

- Le conseiller culturel de l'ambassade de Russie lors de sa visite à Brest.
- Les membres du conseil d'administration et le personnel de l'IREO, lors des portes ouvertes.
- Les élèves et leur professeur des classes de CM1-CM2 des écoles Jules Ferry au Relecq-kerhuon et kergroas à Lannilis pour expliquer le rôle d'une Députée.

Des acteurs associatifs et des habitants

- Aux cérémonies de vœux de Guipavas, Guissény, Goulsen, Kernouës, La Forest-Landerneau, Landerneau, Landivisiau, Ploudaniel, Plounéour-trez, Saint-Frégant, Saint-Servais
- Les adhérents des sections de l'Union nationale des anciens combattants (UNC) à Plouider, Landerneau, Plouescat et le Relecq-Kerhuon, lors de leur Assemblée générale.
- Les membres de l'association des officiers marins de Guipavas.
- Les adhérents du club de tennis, de Ping pong et de KSD au Relecq-Kerhuon.
- Les Plouguernéens et leurs élus lors de l'inauguration de la salle de sport «Owen Morvan».
- Les adhérents de la société des courses à Plouescat lors de leur assemblée générale.

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

Des acteurs économiques et sociaux

- Les membres de la chambre des métiers et de l'artisanat pour une réunion de travail à leur invitation à Quimper.
- Les dirigeants et représentants du personnel de l'entreprise Marine Harvest-Kritsen.



- Les agriculteurs des sections cantonales FDSEA de Lesneven, Guipavas, lors de leur Assemblée générale.





- Le directeur et le personnel de l'entreprise Whaou à Plouedern et de l'entreprise Oxyontage à Saint Divy.



- L'artisan d'art Sulmon dans sa fonderie à Plouedern.
- Les membres du conseil d'administration, le personnel et les résidents de la MARPA de Ploudaniel lors de l'inauguration des nouveaux logements.
- Les membres de la SNSM de Landeda.
- Les organisateurs du forum FOROMAP sur l'apprentissage.
- Le Président et la directrice de l'ADMR de Landerneau.

Mon AGENDA

- Projet de loi constitutionnelle de protection de la nation 
- Proposition de Loi sur l'Economie bleue 
- Proposition de Loi visant à lutter contre le système prostitutionnel
- Proposition de Loi sur la prorogation de l'Etat d'urgence